



RELATIONS FRANCO-MEXICAINES : UN NOUVEL ÉLAN CONFORTÉ PAR DES RÉFORMES D'ENVERGURE

Compte rendu du déplacement du groupe interparlementaire d'amitié France-Mexique et pays d'Amérique centrale

22 février au 3 mars 2014

Une délégation du groupe interparlementaire d'amitié France - Mexique et pays d'Amérique centrale, composée de M. Gérard Cornu, Président du groupe, de M. Jean-Marc Pastor, Vice-Président du groupe, et de M. Bernard Saugey, s'est rendue au Mexique du 22 février au 3 mars 2014, dans le District fédéral de Mexico, mais aussi à Puebla, quatrième plus grande ville du pays, et dans l'État du Chiapas.

I. Le Mexique : un pays en pleine mutation

A - Des réformes structurelles majeures fondées sur une alliance tripartite

Élu Président de la République du Mexique en juillet 2012, M. Enrique Peña Nieto, membre du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) a affiché dès son entrée en fonction de grandes ambitions réformatrices, destinées à libérer le potentiel de croissance du pays.

La mise en œuvre de ces réformes a été rendue possible par la signature, le 2 décembre 2012, du Pacte pour le Mexique, un accord de coopération inédit entre les trois principaux partis politiques nationaux : le parti de la révolution démocratique (PRD), le parti d'action nationale (PAN) et le PRI.

Se donnant pour principaux objectifs de relancer la croissance, d'établir une société de droits et de lutter contre la pauvreté et les inégalités sociales, ce pacte transpartisan a permis l'adoption de très importantes réformes structurelles,

présentées aux membres de la délégation sénatoriale par les représentants de la Chambre des députés et du Sénat du Mexique.

Les secteurs concernés par ces réformes sont très nombreux :

- l'enseignement, par la création d'un service professionnel de l'éducation prévoyant de nouvelles règles de recrutement et de promotion du corps enseignant, fondées désormais exclusivement sur le mérite et le niveau de formation ;

- les télécommunications et la radiodiffusion, par l'établissement d'un droit d'accès concernant notamment le haut débit et l'amélioration de la concurrence dans les domaines jusqu'alors très concentrés de la télévision, de la radio et de la téléphonie ;

- les finances et la fiscalité, par l'amélioration de la progressivité et de l'effet redistributif de l'impôt, mais aussi par la promotion du travail dans le secteur formel et la lutte contre le blanchiment d'argent ;

- l'énergie, par une ouverture de ce domaine au secteur privé, avec la suppression du monopole de l'entreprise nationale pétrolière PEMEX et de la Compagnie fédérale d'électricité (CFE) ; les entreprises privées, y compris étrangères, pourront désormais être autorisées à explorer et exploiter les champs pétroliers du pays (classé au 7^e rang des producteurs mondiaux de pétrole), tandis que les particuliers

pourront produire et commercialiser de l'énergie électrique ;

- le système électoral, par la possibilité nouvellement offerte aux maires ainsi qu'aux parlementaires fédéraux et des États de renouveler leur mandat.

Ces réformes structurelles, qui doivent désormais être précisées par des lois secondaires, dites d'application, méritent d'être saluées tant pour leur ampleur que pour leur contenu.



La délégation reçue à la Chambre des députés

B - Des défis spécifiques restant à relever pour conforter les avancées réalisées

Le Mexique demeure une terre de contrastes confrontée à de très fortes inégalités sociales et régionales, comme a pu le constater la délégation sénatoriale lors des rencontres organisées dans l'État du Chiapas avec des organisations humanitaires impliquées dans la défense des droits des populations paysannes et indigènes. Le produit intérieur brut (PIB) par habitant (11 224,5 dollars en 2013) masque de grandes différences de niveaux de vie : les 20 % des mexicains les plus pauvres ne perçoivent que 5 % des revenus globaux.

Du point de vue économique, l'organisation du marché intérieur, la qualification de la main d'œuvre et la diminution du taux de l'économie informelle (qui atteindrait 60 %) sont des problématiques fondamentales dans un pays fragilisé par la crise économique et financière de 2009, mais qui offre un socle industriel et commercial proche de celui des grands pays industrialisés et de réelles capacités de développement.

Enfin, bien que parfois exagérées par les médias, les questions sécuritaires demeurent préoccupantes dans certains États mexicains, tels le Michoacan, en proie à la violence des cartels. La multiplication des groupes d'autodéfense armés, initialement créés par des civils et parfois officialisés par les gouvernements fédéraux, témoigne d'ailleurs d'une réelle exaspération face aux difficultés que rencontrent les forces de police pour réduire la criminalité.

II. Le Mexique : un partenaire stratégique à fort potentiel

A - Un marché en devenir, ouvert sur le monde, acteur clé en Amérique latine

Avec 119,4 millions d'habitants et un PIB de plus de 1 395 milliards de dollars, le Mexique, membre de l'OCDE et du G20, est le plus peuplé des pays hispanophones et, après le Brésil, la deuxième puissance économique d'Amérique latine (la quatorzième au niveau mondial).

Si le Mexique a été sévèrement touché par la crise de 2009 (- 6,1 % de PIB), son économie s'est nettement redressée en 2010 (+ 5,1 %) et reste en croissance positive depuis lors, en dépit d'un ralentissement en 2013 (+ 1,1 %) s'expliquant notamment par la dégradation de la conjoncture américaine. Pour 2014, les réformes structurelles engagées, notamment en matière énergétique et fiscale, laissent espérer une croissance de l'ordre de 3,5 à 3,9 %.

Bénéficiant d'une localisation stratégique au carrefour des Amériques, engagé par 30 accords pour la promotion et la protection réciproque des investissements et par des accords de libre-échange signés avec 45 pays, le Mexique est un interlocuteur incontournable, capable de faire le lien entre les pays du Nord et ceux du Sud.

Les États-Unis sont le principal partenaire du pays : au travers de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) entré en vigueur en 1994, ils absorbent près de 80 % des ventes à l'étranger et sont à l'origine de 50 % des importations.

Le Mexique cherche toutefois à diversifier ses partenariats et à se repositionner en Amérique du Sud, notamment face au Brésil. Il est ainsi l'un des moteurs de l'Alliance du Pacifique, lancée en avril 2011, aux côtés du Pérou, de la Colombie et du Chili. Il se montre également particulièrement actif dans le cadre des négociations du Partenariat transpacifique actuellement menées avec plusieurs pays d'Asie.

L'Union européenne bénéficie de la préférence tarifaire de ses produits mais ne représente que 6 % des exportations mexicaines et 11 % des importations. Les échanges commerciaux avec la France, en augmentation constante depuis 2010, ont atteint 3,9 milliards d'euros en 2013, mais demeurent encore relativement modestes. La part de la France dans les importations totales mexicaines ne s'élève en effet qu'à 1 %.

B - Un nouveau opportun des relations avec la France

Le Mexique et la France affichent des relations et des liens d'amitié anciens, qui mériteraient aujourd'hui d'être approfondis et dynamisés.

1) Le nouveau souffle donné par la mise en œuvre du Conseil stratégique franco-mexicain

Dans le but de donner une nouvelle impulsion aux relations entre la France et le Mexique, les présidents François Hollande et Enrique Peña Nieto ont décidé de créer un Conseil stratégique franco-mexicain (CSFM) regroupant des grands chefs d'entreprise, des universitaires éminents, des personnalités du monde de la culture et des parlementaires des deux pays, sous la coprésidence du Dr. Jorge Castañeda pour la partie mexicaine et, pour la partie française, de l'Ambassadeur de France M. Philippe Faure, représentant spécial du ministre français des affaires étrangères pour le Mexique.

Ce conseil, installé le 15 juillet 2013, a pour mission de formuler des recommandations concrètes pour relancer et renforcer les relations économiques et d'investissements entre le Mexique et la

France, ainsi que la coopération dans les domaines de l'éducation, de la formation, de la culture, de la recherche et de l'innovation.

Le CSFM établit lui-même la fréquence de ses réunions qui se tiendront alternativement au Mexique et en France, et se réunira en session plénière lors des visites présidentielles. Disposant de tout le soutien des administrations compétentes pour l'organisation de ses rencontres, il devrait contribuer à rénover et renforcer les liens historiques entre la France et le Mexique.

2) La dynamisation recherchée des champs de coopération

D'un point de vue économique, près de 400 entreprises françaises, générant environ 100 000 emplois directs, sont déjà implantées au Mexique dans de nombreux secteurs d'activité, comme a pu le constater la délégation sénatoriale en rencontrant des représentants de grands groupes français (L'Oréal et Saint-Gobain notamment) et en visitant, à Puebla, l'une des douze usines ouvertes au Mexique par l'équipementier automobile Faurecia. Ce groupe emploie au Mexique près de 4 000 personnes et devrait prochainement entamer la construction d'une nouvelle unité de production.



La délégation dans une usine de Faurecia à Puebla

L'enjeu pour la France est aujourd'hui de se positionner rapidement, face à l'Asie notamment, sur un marché mexicain particulièrement vaste, en renforçant la présence de ses petites et moyennes entreprises. Celles-ci sont, en effet, encore relativement peu nombreuses dans le pays. La demande pourrait en particulier être très forte dans les secteurs de l'agroalimentaire, des vins et spiritueux, ou encore des cosmétiques et de la santé.

De surcroît, à l'heure où le Mexique cherche à réduire sa dépendance commerciale vis-à-vis des États-Unis, les entreprises françaises, qui disposent localement d'une bonne image, ont plus que jamais leur carte à jouer pour défendre leur savoir-faire et accompagner la mise en œuvre des réformes structurelles adoptées. La libéralisation de la concurrence dans le domaine des télécommunications et la fin du monopole de PEMEX pour l'exploitation des hydrocarbures devraient offrir, en particulier, des perspectives très intéressantes pour les entreprises françaises.

Les domaines scientifiques, la recherche, l'environnement et la santé sont également une source très importante d'échanges et de partenariats entre la France et le Mexique. Les deux pays partagent en effet un certain nombre de valeurs communes, qui leur permettent d'ailleurs d'œuvrer de concert sur le plan multilatéral, dans le cadre, par exemple, du G20, de l'OCDE ou de la préparation de la 21^{ème} Conférence sur le climat à Paris (COP 21).

Le programme de préservation de la biodiversité des « chinampas de Xochimilco », zone lacustre exceptionnelle située au cœur de Mexico, métropole de 25 millions d'habitants, est une illustration intéressante de la convergence de vues entre la France et le Mexique sur les impératifs de protection de l'environnement et de lutte contre le changement climatique.



La délégation sur l'une des chinampas de Xochimilco

Présentée à la délégation sénatoriale, la réalisation, par la société française Citelum, d'un remarquable programme d'éclairage urbain dans la ville de Puebla, témoigne par ailleurs des opportunités que des projets de « villes durables », auxquels le Mexique est très attaché, peuvent offrir à la France.

Dans le secteur de la santé, les partenariats avec des organismes français (tels que l'Institut Pasteur et l'Institut Montagnier) sont également en expansion, au travers, par exemple, de programmes de recherche sur le VIH/Sida au sein d'établissements spécialisés, créés sur le modèle de la clinique Condesa qui offre aujourd'hui, au cœur de la ville de Mexico, une prise en charge globale pour les malades.

Enfin, il est important de souligner que la coopération historique entre le Mexique et la France, sur le plan culturel, est également en phase de relance. La délégation sénatoriale tient, à ce titre, à saluer les initiatives récentes tendant à renforcer nos liens, comme le lancement, pour la première fois hors de la capitale mexicaine, à la fin du mois de mai 2014, d'une Semaine de la France à Puebla, ou la présentation récente à Mexico du nouveau spectacle équestre de Bartabas.

Composition de la délégation



M. Gérard CORNU
Président du groupe d'amitié
Sénateur d'Eure-et-Loir (UMP)



M. Jean-Marc PASTOR
Vice-Président du groupe d'amitié
Sénateur du Tarn (SOC)



M. Bernard SAUGEY
Membre du groupe d'amitié
Sénateur de l'Isère (UMP)

Composition du groupe d'amitié : http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_643.html